

Module n°3 : La conduite d'un entretien professionnel

Contexte

La loi 2019-828, du 6 août 2019 dite de Transformation de la fonction publique, complétée par le décret du 12 juin 2020 et l'arrêté du 23 novembre 2020, prévoit la suppression de la notation des agents de la Fonction publique hospitalière, à compter du 1er janvier 2021 et la mise en œuvre généralisée de l'entretien professionnel annuel. Cette évolution réglementaire impacte considérablement les pratiques de l'évaluation, la gestion des RH et des carrières des agents

Objectifs

- Identifier les enjeux, finalités et objectifs de l'entretien professionnel.
- Acquérir les techniques spécifiques liées à la conduite d'un entretien professionnel.
- S'entraîner entre pairs, via des jeux de rôles, sur les différentes étapes de l'entretien.

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

Audrey DAVID - 04.91.17.71.28 - a.david@anfh.fr

Public
Evaluateurs

Exercice
2025

Code de formation
2.09

Nature
AFR

Organisé par
en cours de sélection

Durée
NON CONNUE A CE JOUR

